

Collecte sélective des déchets ménagers et assimilés d'emballage en verre sur le secteur de Besançon

Rapporteur : M. Eric ALAUZET, Vice-Président

AVIS		
Commission n°12		Validation du Vice-Président
Séance du 22/03/06	Favorable	Le 14/04/06
Bureau		
Séance du 13/04/06	Favorable	

Inscription budgétaire	
BP 2006 Imputation : 011.812	Montant : 96 000 € HT

I. Contexte

La Ville de Besançon a transféré à la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon un marché relatif à une prestation de collecte sélective des déchets ménagers et assimilés d'emballage en verre pré-collecte par conteneur d'apport volontaire. Un avenant a permis de reconduire ce marché jusqu'au 31/05/2006.

II. Perspectives et enjeux

Les marchés relatifs à la collecte sélective des déchets ménagers et assimilés d'emballage en verre pré-collecte par conteneur d'apport volontaire pour les secteurs de Saône, Audeux, Franois et Auxon prennent fin le 31 décembre 2006.

Pour permettre d'homogénéiser les prestations de collecte relative à ce type de déchets, il conviendra de faire coïncider la date de fin du marché du secteur de Besançon avec celle des autres marchés.

III. Proposition

Lancement d'une consultation selon une procédure adaptée avec publicité préalable pour la collecte sélective des déchets ménagers et assimilés d'emballage en verre sur le secteur de Besançon pour une période de 7 mois.

IV. Eléments financiers

Compte tenu des éléments connus à ce jour, le montant prévisionnel de cette prestation s'élève à 96 000 € HT.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- **se prononce favorablement sur la consultation d'un marché à procédure adaptée relatif à la collecte sélective des déchets ménagers et assimilés d'emballage en verre sur le secteur de Besançon,**
- **autorise Monsieur le Président à signer tout acte nécessaire s'y rapportant.**

Pour extrait conforme,

Le Président

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 115

Contre : 0

Abstention : 0